

## Charte

# Établissements intégrant des patients-experts addictions

La présente charte vise à orienter les modes de fonctionnements des équipes des établissements intégrant un/des patient.s-expert.s addictions. Elle a pour objectif de promouvoir les conditions d'intégration optimales des patients-experts addictions, aux bénéfices des usagers/patients accompagnés.

### L'établissement signataire s'engage...

#### ... envers le.s patient.s-expert.s addictions à :

- Veiller aux meilleures conditions d'intégration des patients experts addictions
- Co-définir clairement le cadre d'intervention du patient-expert addictions dans l'établissement
- Considérer le.s patient.s-expert.s addictions comme un/des membre.s à part entière de l'équipe

#### ... envers l'équipe pluridisciplinaire à :

- Instaurer un temps d'acculturation/de formation sur la collaboration avec des patients-experts addictions

#### ... envers l'équipe pluridisciplinaire et le.s patient.s-expert.s à :

- Disposer d'une personne référente pour l'intégration du/des patients-experts addictions

#### ... envers les patients/usagers à :

- Garantir un cadre d'intervention des patients-experts au service de l'aide et de l'accompagnement des patients/usagers
- Garantir le respect de la confidentialité des échanges avec les patients-experts addictions au même titre que les autres membres de l'équipe

<b>STRUCTURE :</b>	
<b>Nom du responsable de la structure :</b>	<b>Nom du responsable du service :</b>
<b>Date et Signature :</b>	<b>Date et Signature :</b>

Document co-construit dans le cadre du projet « *Patients-Experts Addictions en Bretagne : mettre en place un maillage de compétences* » porté par l'Association Je ne fume plus ! avec le financement de l'ARS Bretagne via le fond de lutte contre les addictions (2019-2022).